



CANDIDATURE ADMINISTRATEUR 2026

SYLVIANE BOURGUET – DIRECTRICE DE L'IMMOBILIER DE L'ETAT

PROFESSION DE FOI

Candidat au sein du collège

☒ Utilisateur en activité

☐ Membre associé

Sylviane

BOURGUET

Direction de l'immobilier de l'État

Directrice

Parcours professionnel

Ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, je suis diplômée de **l'École des Ponts-ParisTech** et **AgroParisTech** de **l'École nationale des travaux publics de l'État** et de **l'Institut d'urbanisme de Lyon**.

J'ai réalisé un début de carrière en **services déconcentrés de l'État**, en Eure-et-Loir et en Seine-Saint-Denis, où j'ai exercé plusieurs responsabilités d'abord en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, puis dans le secteur de l'habitat, en portant les politiques d'amélioration du parc privé et de lutte contre l'habitat indigne, notamment par la réalisation de travaux d'office. Je poursuis ma spécialisation en faveur des politiques publiques de l'habitat en 2012, en tant que directrice adjointe de l'expertise et de l'animation territoriale de **l'Agence nationale de l'habitat**.

En 2015, je deviens directrice du développement et de l'immobilier au sein de **l'Établissement public d'aménagement universitaire de la Région Île-de-France**, une première expérience de développement de projets immobiliers complexes. En 2020, je rejoins le **ministère des Armées** en tant que conseillère immobilière, infrastructures et développement durable au sein des cabinets de la ministre des Armées et de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Je rejoins le SGA de ce ministère début 2022 en qualité de directrice des territoires, de l'immobilier et de l'environnement, haut fonctionnaire au développement durable.

Je suis nommée **directrice de l'immobilier de l'État** en novembre 2025.

PROFESSION DE FOI

Ma vision du rôle du Directeur Immobilier

Ma vision du rôle du Directeur Immobilier

« Le directeur immobilier est un **acteur stratégique de la transformation des organisations**.

Au-delà de la gestion d'actifs, il doit concilier performance économique, qualité d'usage des bâtiments et responsabilité environnementale. Face aux effets du changement climatique, il lui revient également de **renforcer la résilience et la capacité d'adaptation du parc immobilier**, afin de garantir sa soutenabilité dans la durée. Pour un acteur comme l'État, cette responsabilité implique par ailleurs une **exemplarité dans la gestion du patrimoine**, au service des agents, des territoires et des citoyens. »

Ce que représente l'ADI pour les Directeurs Immobiliers

« Rejoindre l'ADI est une opportunité précieuse de croiser les expertises et de nourrir une réflexion collective sur l'évolution des politiques immobilières.

Dans un contexte marqué par les transformations des organisations et la multiplication des crises (énergétiques, climatiques, économiques...), les enjeux de résilience deviennent une nouvelle boussole. Dans ce cadre, le **dialogue entre acteurs publics et privés** et **l'échange entre directeurs immobiliers** constituent **des leviers essentiels** pour anticiper les risques, partager les retours d'expérience et faire émerger des solutions innovantes.

L'ADI constitue également un espace unique pour faire progresser la diversité et la parité dans les fonctions de direction immobilière, convaincue que la pluralité des parcours renforce la capacité de notre profession à relever les défis à venir. »

PROFESSION DE FOI

Ma vision du rôle que doit jouer l'ADI

Les enjeux actuels

« Les propriétaires immobiliers sont aujourd'hui confrontés à des mutations importantes : adaptation des bâtiments pour faire face aux crises structurelles et systémiques et notamment au changement climatique, évolution des usages et des modes de travail, enjeux de sobriété foncière et optimisation de la gestion des patrimoines. La profession doit également progresser vers **davantage d'expertise**, de **diversité** et de **parité** dans les fonctions de direction, gage d'innovation et de performance collective. »

Ce qui fonctionne bien et doit être renforcé

« L'ADI joue déjà un rôle majeur : animation d'une communauté de directeurs immobiliers, production de réflexions et de références sectorielles, valorisation du métier et de ses expertises. Cette dynamique constitue un socle solide qu'il faut continuer à développer. »

Les points d'amélioration ou perspectives d'avenir

« L'ADI peut encore renforcer son rôle, comme lieu de réflexion stratégique sur l'évolution du métier de directeur immobilier, et comme acteur engagé en faveur de la diversité et de la parité dans les fonctions de direction. »

PROFESSION DE FOI

Mon engagement actuel et à venir au sein de l'ADI

Les axes prioritaires

« Je souhaite contribuer à renforcer la dimension stratégique de la fonction immobilière, faire progresser la prise en compte des enjeux climatiques en développant les échanges entre acteurs publics et privés, et promouvoir la diversité des parcours dans les directions immobilières. »

Les contributions concrètes que je propose

« Je souhaite mettre au service de l'ADI l'expérience acquise dans la transformation du patrimoine immobilier de l'État, l'un des plus importants d'Europe avec 97 millions de m², contribuer aux réflexions collectives sur l'adaptation et la résilience des bâtiments et des parcs immobiliers, mais également soutenir les initiatives favorisant l'attractivité, la diversité et la féminisation des métiers de l'immobilier. »

Ma manière de travailler (écoute, transparence, collégialité...)

« Habitée à conduire des transformations dans des environnements complexes, je privilégie le dialogue entre expertises, la confrontation des points de vue et la recherche de solutions opérationnelles.
Au sein de l'ADI, je souhaite contribuer à faire émerger des idées nouvelles, partager les retours d'expérience et nourrir une réflexion collective utile aux directeurs immobiliers. »